

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoir : 01
Votants : 11

L'an deux mil dix huit
Le 13 Décembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 07 décembre 2018

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Jean-Michel PIDOLLOT, Philippe PELLET, Arnaud DUCAULLIER-FAUVY, Michel PERRET (arrivé à 21h10)

EXCUSES et POUVOIRS : Bruno Besançon à Jean-Michel DREVET, Sylvie SABATIER, Fabien ORCEL

ABSENTS : Benoist CHAMARAUD, Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Arnaud DUCAULLIER-FAUVY

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions faites par diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité:

DECIDE, d'attribuer les subventions aux associations selon la même répartition que l'année précédente :

- ✓ A.D.M.R. — 600.00 €
- ✓ La Truite de l'Agny — 150.00 €
- ✓ SIAD — 600.00 €
- ✓ Souvenirs français — 50.00 €

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché